



Ch. des Mémises 1b
1026 Echandens
021/701 56 66
www.judoclubrenens.ch

Formulaire d'inscription

1 Tarifs

Licence FSJ (obligatoire) pour tous	Paiement à l'inscription ou annuel	CHF 30.-
Prix du timbre FSJ - 14 ans	Paiement à l'inscription ou annuel	CHF 40.-
Prix du timbre FSJ + 14 ans	Paiement à l'inscription ou annuel	CHF 70.-
Cotisation pour membre actif (Timbre FSJ inclus)	Annuel - 14 ans	CHF 480. —
	Annuel + 14 ans	CHF 510. —
Cotisation pour famille ayant deux enfants ou plus (Timbre FSJ inclus)	Annuel par enfant - 14	CHF 440. —
	Annuel par enfant + 14	CHF 470. —

Les tarifs peuvent être modifiés d'année en année, selon art. 9.1 des statuts du JCR

2 Échéances des cotisations et montants à payer : les cotisations sont payables d'avance.

Échéance	Période	A remplir par le Judo Club Renens lors du retour du bulletin	
A l'inscription	Licence FSJ (obligatoire)		
31 janvier	1er trimestre	Date du retour	
30 avril	2ème trimestre	Paiement de la licence	
31 juillet	3ème trimestre	Montant jusqu'au 31.12	
31 octobre	4ème trimestre	Visa JCR	

3 Demande de congé pour maladie, accident ou autre cas de force majeure (pour 1 mois au minimum) :

(voir l'art. 7.1 al. 3 des statuts du JCR)

La demande doit être faite par écrit (aucune demande orale ne sera prise en considération) dès que l'empêchement est connu. Elle doit être accompagnée d'une pièce justificative (certificat médical p.ex.) indiquant la date de l'arrêt et celle de la reprise éventuelle. Pendant cette période les cotisations ne sont pas dues. Les cotisations déjà acquittées seront imputées sur les suivantes. Aucun remboursement ne sera accordé.

4 Démission :

par écrit, au plus tard le dernier jour d'un trimestre pour la fin de ce trimestre (le cachet de la poste faisant foi) (voir l'art. 10 des statuts du JCR)

31 mars	pour fin mars	30 septembre	pour fin septembre
30 juin	pour fin juin	31 décembre	pour fin décembre

Toute démission hors délai sera automatiquement reportée à l'échéance suivante. Les membres qui n'auront pas payé les cotisations durant 2 trimestres seront exclus du club, sauf accord spécial (voir l'art. 11 des statuts du JCR).

DONNEES PERSONNELLES

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

NATIONALITE :

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT LEGAL (PERE, MERE, TUTEUR, AUTRE) :

ADRESSE COMPLETE (RUE, NO POSTAL, LIEU) :

NO DE TELEPHONE :

E-MAIL :

SIGNATURE (Représentant légal pour les mineurs)

LIEU ET DATE :

Les statuts du Judo Club Renens font partie intégrante du présent bulletin d'inscription.